

Synthèse

Dans sa nouvelle configuration depuis le 1^{er} janvier 2016, la région Normandie constitue désormais un large espace, composé de territoires plus nombreux et d'une plus grande diversité. La géographie intercommunale a elle aussi récemment évolué, en Normandie comme ailleurs. Dans ce contexte modifié, il ressort un besoin « d'appropriation » de la Normandie pour les acteurs institutionnels qui concourent à son aménagement et à son développement, mais aussi pour les organismes en charge d'observer et d'analyser l'évolution de ce territoire.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des acteurs publics en région, l'Insee, par les études qu'il produit, contribue à consolider la connaissance de la Normandie et des territoires qui la composent. Ce dossier, intitulé « La Normandie et ses territoires », s'inscrit tout particulièrement dans cette perspective. Sur des bases statistiques, il fait le point sur les évolutions qui portent les territoires de la région, sous l'angle des dynamiques démographiques, du développement économique et des conditions de vie des habitants. Les territoires sont analysés dans une optique comparative, dans des zonages d'étude adaptés aux problématiques abordées, mais aussi en fonction du découpage intercommunal, qui constitue un cadre opérationnel essentiel pour les acteurs publics en Normandie.

Des territoires « moteurs », mais aux effets d'entraînement limités ?

Le développement de la Normandie, comme celui de toute autre région, repose en grande partie sur le dynamisme et l'effet d'entraînement de ses grandes agglomérations, pôles majeurs de développement économique et de services aux habitants. Situées en tête de la hiérarchie urbaine normande, les agglomérations rouennaise, caennaise et havraise ont cette vocation de moteurs du développement régional. À des degrés certes variables, elles concentrent les fonctions métropolitaines, de plus en plus déterminantes pour le développement économique des grands territoires. L'analyse du développement économique et de la dimension métropolitaine de ces trois pôles majeurs amène à un bilan mitigé. La métropole rouennaise, seule agglomération normande disposant de ce statut institutionnel, connaît un développement démographique et économique moins dynamique que beaucoup d'autres métropoles françaises. L'agglomération caennaise a été portée, depuis plusieurs décennies, par une dynamique de croissance un peu plus soutenue, mais un relatif essoufflement est constaté sur la période plus récente. Le pôle havrais dispose de fonctions supérieures importantes pour une agglomération qui n'est pas chef-lieu de son département, mais pâtit en revanche d'un déficit migratoire chronique qui pèse sur sa croissance démographique. Par ailleurs, le pouvoir d'attraction sur les jeunes de ces trois pôles majeurs, notamment pour les études supérieures, s'avère relativement limité.

D'autres agglomérations importantes complètent la hiérarchie urbaine de la région et structurent à ce titre, elles aussi, le développement et l'aménagement de la Normandie. Malgré une relative diversité de situations, ces pôles présentent le plus souvent des trajectoires de développement assez peu marquées. Parmi les chefs-lieux de département, l'agglomération d'Évreux s'est longtemps caractérisée par un rythme de développement soutenu, mais cette dynamique s'est enrayée, tant sur le plan démographique qu'économique et les populations en difficulté sociale y sont nombreuses. L'agglomération de Saint-Lô, à l'inverse, retrouve une certaine dynamique économique et démographique depuis les années 2000. Le pôle d'Alençon subit les tendances de long terme les plus défavorables, se traduisant par un déficit migratoire marqué et durable. L'agglomération cherbourgeoise, quatrième de Normandie pour son poids économique et démographique, s'inscrit dans une tendance stable sur la durée.

Parmi les autres villes moyennes importantes, le pôle de Louviers-Val de Reuil se distingue par une forte dynamique de développement. Il a bénéficié d'une croissance industrielle soutenue, reposant sur des activités porteuses, mais doit faire face à des difficultés sociales sensibles. À l'opposé, Lisieux et surtout Dieppe s'inscrivent dans des tendances défavorables. Cumulant recul démographique, fort décrochage de l'emploi et niveaux de pauvreté et de chômage parmi les plus élevés, l'agglomération dieppoise ressort même comme la ville moyenne importante la plus en difficulté de la région. Vernon, 11^e commune normande, cherche un second souffle après plusieurs décennies de forte croissance.

Une réelle dynamique sur une partie importante du littoral

Le reste de l'espace normand est composé de territoires de nature diverse : résidentiels en proximité des grands pôles urbains, littoraux avec plus ou moins d'attractivité touristique et résidentielle, ruraux pas très éloignés des grandes villes ou bien plus isolés, etc.

Les espaces résidentiels périurbains connaissent tous une forte dynamique de développement, en particulier sur le plan démographique. Les territoires en couronne de Rouen, du Havre et plus encore de Caen, se distinguent par les dynamiques les plus vives et par un niveau de vie des habitants relativement favorable.

Les territoires littoraux sont pour la plupart sur une trajectoire positive. C'est le cas en particulier du littoral ouest du Cotentin, à l'image du secteur de Granville qui combine un développement économique rapide avec une forte attractivité résidentielle, notamment à l'égard des séniors. Les territoires côtiers du Calvados se sont eux aussi fortement développés. Sur la « Côte Fleurie », le rythme s'est toutefois ralenti depuis quelques années, avec un vieillissement démographique relativement prononcé. Les indicateurs de niveau de vie y demeurent très favorables. Le littoral de l'est du Cotentin, jusqu'au Bessin, n'est pas porté par les mêmes dynamiques. Dans l'ensemble, la croissance démographique y est faible et la population plus vieillissante, l'emploi augmente peu et le niveau de vie est inférieur à la moyenne régionale, en particulier pour les personnes âgées. Les tendances sont également défavorables sur le littoral seino-marin, à l'image de la situation socio-économique de Dieppe ou de Fécamp.

Les territoires les plus isolés « décrochent »

En dehors des principaux pôles urbains, de leurs couronnes et des espaces littoraux, les territoires normands sont plutôt ruraux (à des degrés variables) et plus ou moins éloignés des villes majeures.

Parmi ceux-ci, certains pôles moyens, voire petits, tirent leur épingle du jeu. Ils bénéficient le plus souvent d'une situation géographique peu isolée, bien accessible, et parfois de facteurs d'attractivité spécifiques. Les secteurs de Pont-Audemer, d'Yvetot, de Gaillon, du Neubourg ou de Pont-l'Évêque illustrent bien cette catégorie de territoires qui contribuent à un certain équilibre du développement régional. Ils se caractérisent par une croissance significative de la population et de l'emploi, et par des conditions de vie relativement favorables pour leurs habitants. D'autres territoires, parfois sans pôle significatif, mais pas trop éloignés des pôles de Rouen ou de Caen, ou situés aux franges de l'Île-de-France, montrent eux aussi une certaine dynamique de développement, mais plutôt sur le plan démographique.

Dans l'espace normand plutôt à dominante rurale, les territoires qui manifestent de réelles difficultés de développement sont presque tous éloignés des pôles urbains majeurs et se retrouvent, pour l'essentiel, dans le département de l'Orne et le sud-ouest du Calvados ou au nord de la Seine-Maritime. Le recul à la fois démographique et économique que connaissent les secteurs des villes moyennes de Flers, Vire, Eu et surtout Argentan témoignent sans ambiguïté de la difficulté pour ces territoires relativement isolés de participer au développement régional d'ensemble. Les territoires les plus ruraux de ces espaces « éloignés » (secteurs de Domfront-Tinchebray, Passais, du Pays fertois, du « Coeur de Perche » et des collines du Perche normand, des vallées d'Auge et du Merlerault) pâtissent des mêmes désavantages. Ils souffrent de la stagnation, voire du recul de leur économie locale et de leur population, ainsi que de conditions d'accès aux services peu favorables. Ils doivent aussi faire face au vieillissement particulièrement prononcé de leur population.

Au total, le département de l'Orne, dans la majeure partie de son territoire, semble en retrait des dynamiques de développement de la région. Sa ville-capitale, Alençon, ainsi que ses villes moyennes, ne bénéficient pas de « ressorts » spécifiques qui pourraient compenser les effets d'éloignement par rapport aux pôles urbains majeurs et porter le développement, au moins résidentiel, des espaces les plus ruraux du département. Les autres départements normands conjuguent pour leur part des leviers de développement relativement diversifiés (entraînement, même relatif, des grands pôles, attractivité résidentielle voire touristique, etc.), même s'ils ne connaissent pas la même dynamique de développement que beaucoup d'autres départements français, notamment de l'Ouest ou de la moitié Sud de la France. ■

Dossier réalisé sous la coordination
de **Jérôme Follin** et **Jérôme Letournel**
(Insee Normandie)